



ACCOMPAGNER, DÉVELOPPER, CRÉER ... LES COMPÉTENCES

PERMIS DE FORMER : DEVENIR MAÎTRE D'APPRENTISSAGE / TUTEUR (initiale)

➤ **OBJECTIFS**

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Participer à l'information, l'orientation et l'articulation du parcours de formation professionnelle de l'alternant dans le secteur CHR
- Permettre à l'alternant de tirer profit au maximum de l'alternant
- Créer les conditions d'une intégration professionnelle réussie dans l'entreprise, le métier et plus largement le secteur CHR
- Accompagner l'alternant dans la découverte du métier et dans la construction de son projet professionnel
- Organiser et réaliser le parcours de formation professionnelle de l'alternant en situation de travail
- Contribuer à l'évaluation des acquis professionnels de l'alternant tout au long du parcours de formation
- Appliquer les règles légales et conventionnelles régissant les contrats de formation en alternance dans le secteur HCR

➤ **PROGRAMME**

Information sur les parcours de formation professionnelle par alternance dans les secteurs concernés

- Les devoirs du maître d'apprentissage et du tuteur
- Articulation entre les attentes de l'alternant et de formation :
Présenter son entreprise et son environnement pour situer le secteur HCR : présenter son rôle de maître d'apprentissage ou tuteur ; échanger sur le projet professionnel de l'alternant ; présenter le contrat d'apprentissage et le contrat de professionnalisation (devoirs de l'employeurs et de l'alternant) ; identifier les connaissances et compétences des qualifications visées
Point sur des qualités pédagogiques nécessaires favorisant le dialogue, l'écoute et l'explicitation du projet de formation

Intégration de l'alternant à son nouvel environnement professionnel, accueil et accompagnement et organisation du parcours de formation

Il s'agit dans ce module de formation de bien faire comprendre l'importance de préparer l'accueil, l'intégration et l'accompagnement. Les notions de disponibilité seront abordés également pendant cette phase.

Ce module de formation apporte des éclairages sur les représentations, les attentes et les pratiques des différentes catégories de bénéficiaires.

L'apport de connaissance et les différentes modalités pédagogiques doivent permettre d'identifier collectivement les actions pouvant être menées pour réussir l'accueil, l'intégration et l'accompagnement





ACCOMPAGNER, DÉVELOPPER, CRÉER ... LES COMPÉTENCES

Accueil de l'alternant dans l'entreprise : présenter l'entreprise, le service, l'équipe et l'organisation du travail ; présenter le métier visé par l'alternant ainsi que son environnement (situation du poste dans la chaîne des autres emplois de l'entreprise) ; présenter le référentiel métier et les perspectives de formation et d'évolution dans le secteur CHR

Accompagnement de l'alternant dans l'entreprise : présenter les règles d'hygiène et de sécurité ; planifier le suivi régulier de l'alternant ; développer la motivation de l'alternant et ses aptitudes pour le métier ; développer le professionnalisme, l'autonomie et la responsabilisation de l'alternant ; élaborer le parcours et le rythme de formation en situation de travail au regard des compétences et du niveau de l'alternant ; identifier les personnes ressource en fonction des techniques à apprendre ; définir les séquences formatives et leurs évaluations en situation réelle de travail

Intégration de l'alternant dans l'entreprise : présenter les règles de l'organisation du travail et du fonctionnement de l'entreprise ; faciliter la relation de l'alternant avec les autres collaborateurs de l'entreprise sans oublier de présenter son activité au sein de l'entreprise ; identifier toute difficulté susceptible de perturber la formation et l'intégration de l'alternant ; repérer les enjeux et les conditions de réussite de la mission, notamment pour fidéliser l'alternant dans le secteur CHR ; mettre en situation l'alternant et vérifier sa motivation ; valoriser le travail réalisé

Transmission et évaluation des compétences professionnelles en situation de travail

Ce module met l'accent sur la dimension fondamentale du rôle pédagogique du maître d'apprentissage ou du tuteur. Il rappelle que les conditions d'alternance ne sont pas le fait du hasard mais sont liées à une préparation méthodologique du parcours de formation du jeune accueilli. La dimension alternance entre entreprise et centre de formation prend ici son sens pour aider le jeune à réaliser le travail attendu et atteindre les objectifs de diplôme ou de certification. La prise en compte de ces éléments indispensables favorise la réussite de l'alternant dans ce parcours

Présenter le référentiel et les activités professionnelles relatives au diplôme au certificat préparé

Echanger et entretenir une relation suivie avec un référent du centre de formation

Organiser les activités de l'alternant en fonction des compétences clés à acquérir

Etablir un programme de travail de l'alternant et identifier les personnels avec lesquels l'alternant réalisera les tâches

Analyser et exploiter les erreurs et les difficultés pour faciliter les apprentissages

Articuler les séquences formation en entreprise avec la progression établie en centre de formation

Mesurer les progrès de l'alternant et adapter sa progression en fonction des difficultés repérées en centre de formation

Encourager les progressions et maintenir la relation de confiance

Participer aux évaluations qualifiantes et mettre en œuvre le Contrôle en Cours de Formation (CCF)





ACCOMPAGNER, DÉVELOPPER, CRÉER ... LES COMPÉTENCES

Initiation au droit social : les contrats de formation en alternance dans le secteur HCR

Expliquer l'objectif et le contenu des contrats de formation en alternance

Les contrats en alternance dans le secteur HCR

Le cadre juridique, le contrat de travail, le statut de salarié

Forme et durée des contrats

Règlementation et durée de formation

Rappel sur la réglementation des mineurs

Informier l'alternant sur les aides possibles dans le secteur HCR (logement, permis de conduire, ...)

| Durée (j/h) | Publics | Pré- requis | Méthodes pédagogiques | Prix net |
|---|--|---|---|-----------------------------------|
| 14heures / 2 jours | Tuteurs et maîtres d'apprentissage n'ayant jamais encadré d'alternants sous contrat de travail (apprentissage et professionnalisation) | Tuteurs et maîtres d'apprentissage n'ayant pas encadré d'alternant sur une période de 5 ans | Formation en présentiel/distanciel Pédagogie participative à travers les retours d'expériences Active à travers les jeux de rôles | Inter : 420€ Intra : sur devis |
| Sera délivrée à l'issue de la formation : 1/ L'attestation de fin de formation 2/ Le Permis de Former valable pendant 4 ans | | | | |

Maj : 14/12/2021

